



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 22/12/2011

Votre annonce n°11-285830 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

Département de publication : 84
Annonce No 11-285830

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEURI.1) **Nom, adresses et point(s) de contact :**

CCI de Vaucluse, 46, cours Jean Jaurès - B.P. 158, Contact : cellule des marchés publics, à l'attention de .Desigaux Dominique, F-84008 Avignon Cedex 1. Tél. (+33) 4 90 14 87 53. E-mail : marchespublics@vaucluse.cci.fr. Fax (+33) 4 90 14 87 90.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.vaucluse.cci.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.vaucluse.cci.fr/1-9086-Marches-publics.php>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur :**

Organisme de droit public.

I.3) **Activité principale :**

Autre : Organisme consulaire.

I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉII.1) **Description**II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :**

.Extension, développement et uniformisation de la gestion des contrôles d'accès et du système de vidéosurveillance du site de l'aéroport Avignon-Provence.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :**

Fournitures.

Achat.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : aéroport Avignon-Provence - 141, allée de la Chartreuse, 84140 Avignon Montfavet.

Code NUTS **FR826**.

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

L'avis concerne un marché public

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre :**II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**

travaux d'extension, de développement et d'uniformisation de la gestion des contrôles d'accès et du système de vidéosurveillance nécessités par les impératifs de sécurisation des zones existantes, par le développement foncier en cours et par l'application de la réglementation " sûreté " à l'ensemble du site de l'aéroport Avignon-Provence.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

34968100.

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché**II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

pour la zone réservée et la zone publique du site aéroportuaire, les secteurs identifiés, sont les suivants: accès sûreté, exploitation de l'ensemble des postes de stationnement des aéronefs et surveillance des équipements de la zone publique. Le périmètre du projet intègre : les systèmes existants de contrôle d'accès et de vidéosurveillance, les développements fonciers récents, les projets en cours de réalisation et des projets futurs et l'élaboration d'un plan directeur associé, avec estimation budgétaire prévisionnelle.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : oui.

Description de ces options : l'acheteur se réserve le droit de poursuivre l'exécution du marché en application de l'article 118 du code des marchés publics, dans les conditions fixées par l'article 20 du dit code, et de recourir si besoin est à des marchés complémentaires comme dit aux 35-ii-5°.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT****III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :**

Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur le montant (T.T.C.) des sommes acquittées au titulaire hors contrat de maintenance. Le cautionnement bancaire pourra se substituer à la retenue de garantie. Pour cela il doit être constitué dans les vingt jours qui suivent la notification du marché. Communication doit en être faite au Maître d'ouvrage par l'établissement bancaire du choix de l'entreprise. La retenue de garantie, ou le cautionnement bancaire, sera libérée après constatation du parfait achèvement des prestations, soit au terme de la garantie.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé, pour partie, sur les fonds propres de l'acheteur et, pour partie, sur concours accordés par l'état et le Conseil régional Provence - alpes - côte d'azur. Paiement à 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire.

III.1.4) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : oui.

La durée de la garantie minimale de l'ensemble des prestations est de deux années, à compter de la date de la décision d'admission, prolongé du délai éventuel de privation de jouissance des matériels, logiciels, équipements, fournitures et accessoires objet du marché.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : pièce 1 : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC 1) dûment datée et signée par la personne habilitée à engager le candidat. En cas de candidatures groupées, le mandataire remplit un seul DC 1 pour l'ensemble du groupement. Pièce 2 : Déclaration du candidat (formulaire DC 2). En cas de candidatures groupées, chaque membre du groupement remplit un formulaire DC 2 le concernant. Pièce 3 : Copie du ou des jugements prononcés habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché, si le candidat est en redressement judiciaire. Pièce 4 : Délégation de pouvoirs, établie par la personne juridiquement habilitée à engager le prestataire, si la personne qui signe les documents pour le compte du prestataire n'est pas légalement habilitée à l'engager. Pièce 5 : (Déclaration appropriée de banques ou) preuve d'une assurance en cours de validité au titre de la Responsabilité Civile pour les risques professionnels. Pièce 6 : Déclaration de non ingérence datée et signée par la personne habilitée à engager le candidat. Pièce 13 : (facultatif) Copie d'extrait K-Bis datant de moins de trois mois délivré aux sociétés par le Greffe du Tribunal de Commerce ou le Greffe du Tribunal de Grande Instance statuant en matière commerciale. Pièce 14 : (éventuellement) Attestations ou certificats prouvant que le candidat est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales (formulaires NOT1 1 et NOT1 2).

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : pièce 7 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Pièce 8 : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années. Pièce 9 : Extraits de bilans du candidat, concernant chacune des 3 dernières années disponibles.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : pièce 10 : Déclaration indiquant les équipements techniques dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Pièce 11 : Présentation d'une liste déclarative des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années - dans le domaine pour lequel l'entreprise se porte candidate. S'agissant de permettre à l'acheteur d'apprécier ses capacités professionnelles et techniques, le candidat gagnera à étayer sa présentation en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations seront prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Pièce 12 : Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des prestations par des références à certaines spécifications techniques. L'acheteur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie, si les candidats n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :**III.3) Conditions propres aux marchés de services****III.3.1) Information relative à la profession :****III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service****SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) TYPE DE PROCÉDURE****IV.1.1) Type de procédure :**

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :****IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION****IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique. Pondération : 60.

2. prix. Pondération : 40.

- IV.2.2) **Enchère électronique :**
Une enchère électronique sera effectuée : non.
- IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**
2011-313-024.
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**
Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :**
Documents payants : non.
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**
6 février 2012 - 12:00.
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres).
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT :**
Il s'agit d'un marché renouvelable : non.
- VI.2) **INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :**
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**
Outre la solution de base, telle que définie dans le Cahier des clauses techniques particulières, le marché comporte trois options techniques : Option n° 1 intitulée " Surveillance complémentaire parking voiture ", Option n° 2 intitulée " Surveillance complémentaire zone Est ", Option n° 3 intitulée " Surveillance complémentaire Pôle Pégase ". A l'identique des prestations décrites dans la solution de base, les prestations inscrites en option comprennent la fourniture, le transport et la livraison, le montage et l'installation, la mise au point et les réglages, la formation à l'utilisation, la mise en service opérationnel incluant essais et tests, la garantie et la maintenance des équipements, fournitures et accessoires. La réponse à ces trois options techniques est obligatoire. Les offres ne répondant pas aux options seront rejetées comme ne répondant pas au Cahier des clauses techniques particulières du présent marché. Lors de l'évaluation comparative des offres en vue de déterminer la solution économiquement la plus avantageuse, la réponse des candidats aux options techniques sera prise en compte sur la base des options que l'acheteur souhaite retenir. Ayant valeur d'option, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retenir l'une ou plusieurs de ces prestations supplémentaires à l'offre de base, ou de n'en retenir aucune. Le choix définitif interviendra avant la signature du marché.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22 décembre 2011.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal Administratif de Nîmes, cs 88010 - 16, avenue Feuchères, F-30941 Nîmes Cedex 9. E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Tél. (+33) 4 66 27 37 00. Adresse internet : <http://www.ta-nimes.juradm.fr>.
- VI.4.2) **Introduction des recours :**
- VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :**
Tribunal Administratif de Nîmes, cs 88010 - 16, avenue Feuchères, F-30941 Nîmes Cedex 9. E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Tél. (+33) 4 66 27 37 00. Adresse internet : <http://www.ta-nimes.juradm.fr>.
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**
22 décembre 2011.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **11-285830**

Libellé de la facture : CCI de Vaucluse BP 158 46, Cours Jean Jaurès, F-84008 Avignon Cedex 1.

Siret : 1884000140018

Classe de profil : Autres organismes publics

Classification des produits :

- Equipements de radio, télévision et communication
- Services informatiques



ACCR2224206



> Informations légales